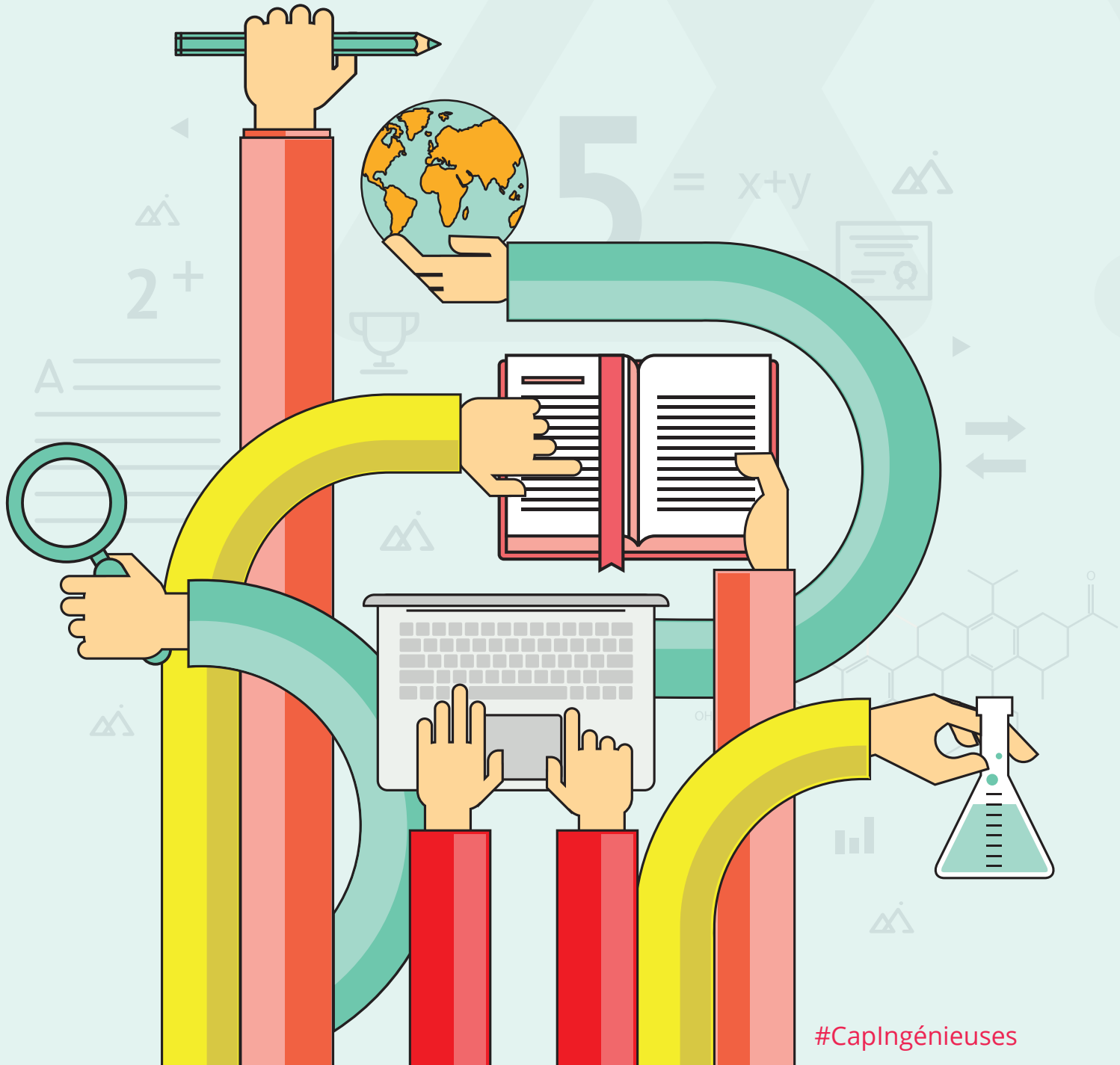




# Cap ingénieuses

Ingénieur.e : nom féminin et masculin



#CapIngénieuses

Une initiative

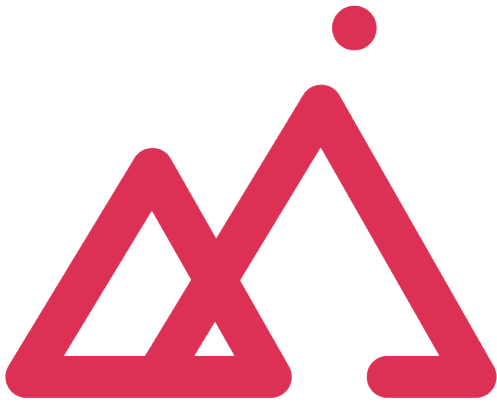


En partenariat avec



Avec le mécénat de



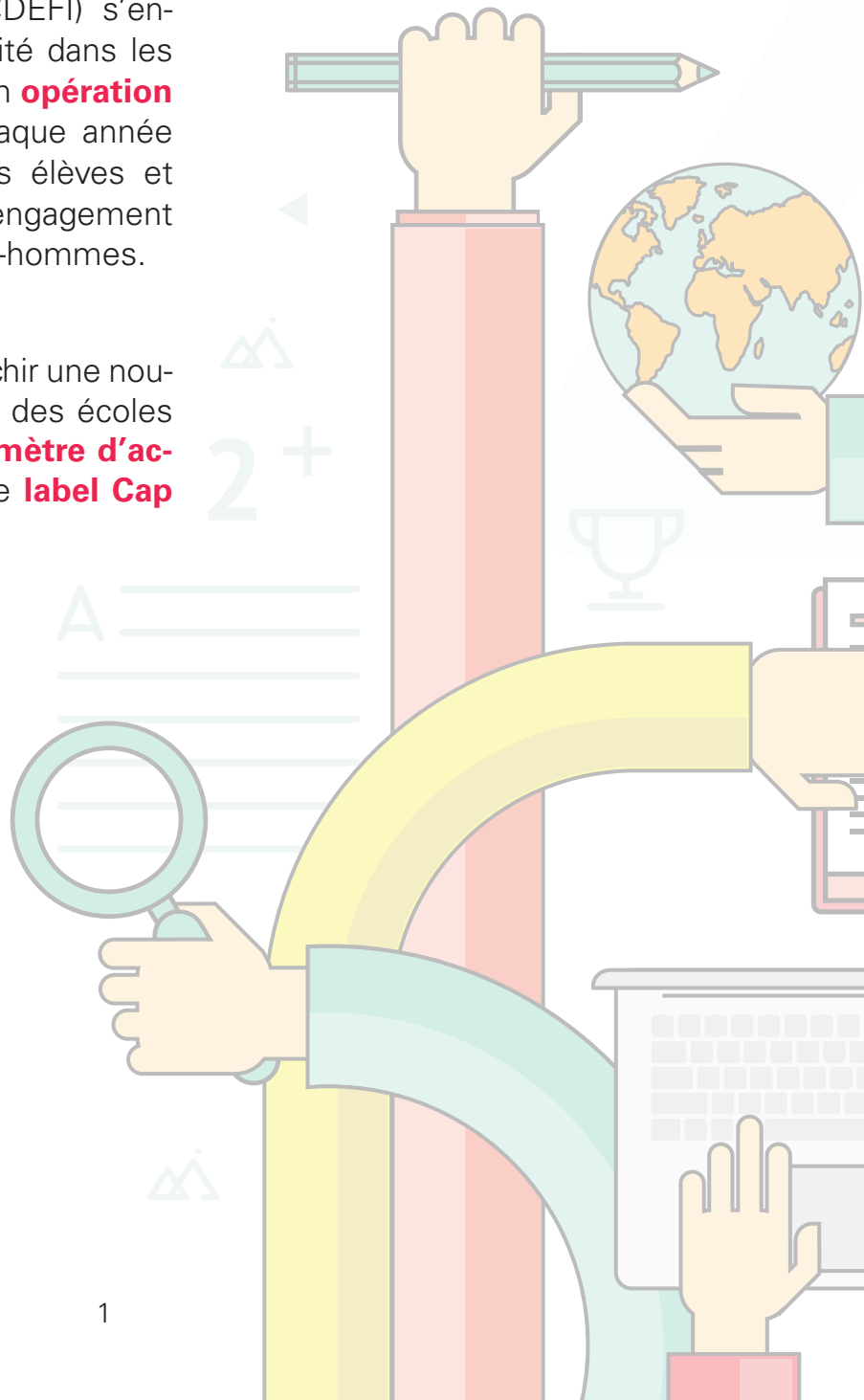


# Le label Cap ingénieuses

Une nouvelle étape dans la promotion de la mixité dans les études et métiers d'ingénieur·e

Depuis 2011, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) s'engage pour la promotion de la mixité dans les filières d'ingénieur·e·s à travers son **opération Ingénieuses**, qui récompense chaque année des écoles d'ingénieur·e·s et des élèves et femmes ingénieures pour leur engagement dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes.

En 2020, la CDEFI a décidé de franchir une nouvelle étape et d'inciter l'ensemble des écoles d'ingénieur·e·s à **élargir leur périmètre d'action aux plus jeunes** en créant le **label Cap Ingénieuses**.





# Focus sur le label

## Qu'est-ce que c'est ?

Un label destiné à être attribué à des **projets multi-acteurs impulsés par des écoles d'ingénieur-e-s** et portés par leurs étudiant-e-s en partenariat avec des écoles élémentaires et des collèges locaux.

## Pour qui ?

Ces projets, structurés autour d'une démarche pédagogique claire et précise, doivent mettre en place des actions ludiques, participatives et interactives auprès de **classes d'élèves du CP à la troisième**.

## Quels objectifs ?

Les projets doivent répondre à deux objectifs majeurs :

- **sensibiliser les jeunes, et en particulier les jeunes filles, aux études et métiers de l'ingénierie**, des sciences et des technologies ;
- **déconstruire les stéréotypes de genre** et mettre en application des idées et principes de l'égalité entre filles et garçons, notamment en permettant aux jeunes filles de piloter une initiative au sein de leur classe.

## Quelles actions ?

Les actions menées dans le cadre du projet doivent être **pédagogiques, ludiques, participatives et pensées pour un public d'enfants et d'adolescent-e-s**, et en particulier pour les jeunes filles. Elles peuvent être :

- des ateliers de médiation scientifique, d'application concrète des sciences et technologies, création de produits ou prototypes, etc ;
- des concours, des jeux ou activités sportives (préférentiellement en

équipes) sur le même thème ;

- des interventions dans les classes, des conférences, des échanges, des séances de tutorat avec des élèves-ingénieur·e·s et/ou des ingénieur·e·s diplômé·e·s ;
- des journées de découverte des disciplines, des métiers, des laboratoires, etc. au sein de l'école d'ingénieur·e·s ou d'une entreprise partenaire.

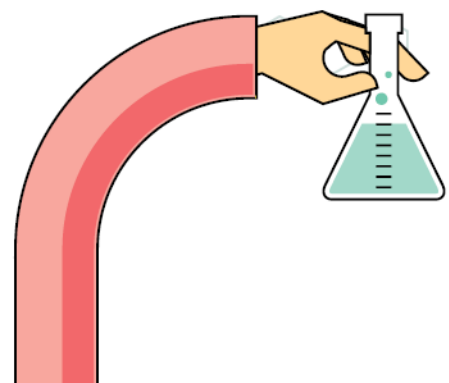
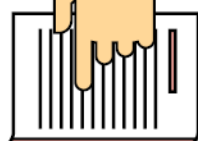
## Par exemple

### Exemple 1

Vous mettez en place une série d'interventions, sur un rythme d'une journée par trimestre auprès d'une classe de quatrième. Objectif de ces trois journées découverte : créer un mini robot pour la classe. Une ou plusieurs jeunes filles sont choisies comme référentes du projet parmi les élèves.

### Exemple 2

Vous intervenez auprès d'une classe d'école élémentaire pour faire découvrir les curiosités scientifiques du quotidien aux enfants, avec une série d'expériences de chimie pédagogiques et ludiques.





# Obtenir la labellisation

## Qui peut faire la demande ?

La demande de labellisation doit être faite par **la·e responsable du projet**, c'est-à-dire un membre du personnel, un·e étudiant·e ou une association étudiante au sein d'une école d'ingénieur·e·s accréditée par la Commission des titres d'ingénieur (CTI).

## Quels sont les critères ?

Le projet doit respecter un certain nombre de critères pour être éligible à la labellisation :

- il doit être entré en phase de réalisation ou d'exécution avant le 30 juin 2021 ou achevé après le 1<sup>er</sup> septembre 2019 ;
- il doit être porté par une **équipe constituée des personnels et/ou étudiant·e·s** de l'école, en incluant nécessairement des étudiant·e·s seul·e·s, en groupe ou constitué·e·s en association étudiante ;
- il doit être construit en collaboration avec une **équipe mixte**, pilotée par une élève et supervisée par un·e professeur·e référent·e ;
- il peut se construire **en partenariat** avec des organisations extérieures (entreprises, associations d' alumni, institutions et associations du secteur, collectivités, etc.) ;
- il peut **s'inscrire dans d'autres actions** répondant à des enjeux similaires (par exemple, les Cordées de la réussite).

## Comment faire la demande ?

Vous souhaitez faire labelliser votre projet ? Remplissez le **formulaire de demande de labellisation** (à retrouver sur [notre site](#)) et adressez-le dûment signé et complété à l'adresse **[capingenieuses@cdefi.fr](mailto:capingenieuses@cdefi.fr)**.

Le formulaire peut être accompagné de documents complémentaires jugés pertinents pour l'étude de la demande (photos, vidéos, témoignages, présentations, etc.).

Les demandes de labellisation seront étudiées régulièrement (au maximum tous les trois mois). Les projets labellisés seront mis en avant par la CDEFI et **un prix sera remis** dans le cadre de l'opération Ingénieuses.



### À propos de la CDEFI

Fondée en 1976, la CDEFI (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs) réunit l'ensemble des directeurs et directrices des établissements ou composantes d'établissements, publics ou privés, accrédités par la Commission des titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. Elle a pour principale mission d'étudier tous sujets relatifs au métier et à la formation des ingénieurs, ainsi qu'au développement de la recherche et à la valorisation de celle-ci. Elle a, de plus, vocation à promouvoir l'Ingénieur de l'école française, dans le monde comme en France. Ainsi, la dimension internationale est au cœur de ses préoccupations, notamment dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Site internet : [www.cdefi.fr](http://www.cdefi.fr)

Twitter : <https://twitter.com/Cdefi>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/5323901/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Ingenieuses>

Instagram : <https://www.instagram.com/ingenieusescdefi/>

### Contact

Pour toute question ou demande d'information, écrivez à [capingenieuses@cdefi.fr](mailto:capingenieuses@cdefi.fr).

#CapIngénieuses